

# Le Contrat Vert et Bleu en action (2016-2020)

Qu'est-ce qui se trame à Roche-la-Molière?





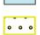


## Carte des espaces naturels classés



La commune de Roche-la-Molière est occupée, sur sa moitié Sud, par le Corridor écologique de Saint-Genest-Lerpt.



## Légende

-  périmètres des corridors écologiques
-  Espace naturel sensible
-  Réserve Naturelle des Gorges de la Loire
-  Natura 2000 - sites d'intérêt communautaire
-  Natura 2000 - zones de protection spéciales
-  ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

0 1 2 km



## Quelques espèces rares présentes sur la commune



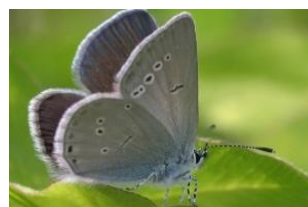
La Cigogne blanche



Le Faucon pèlerin



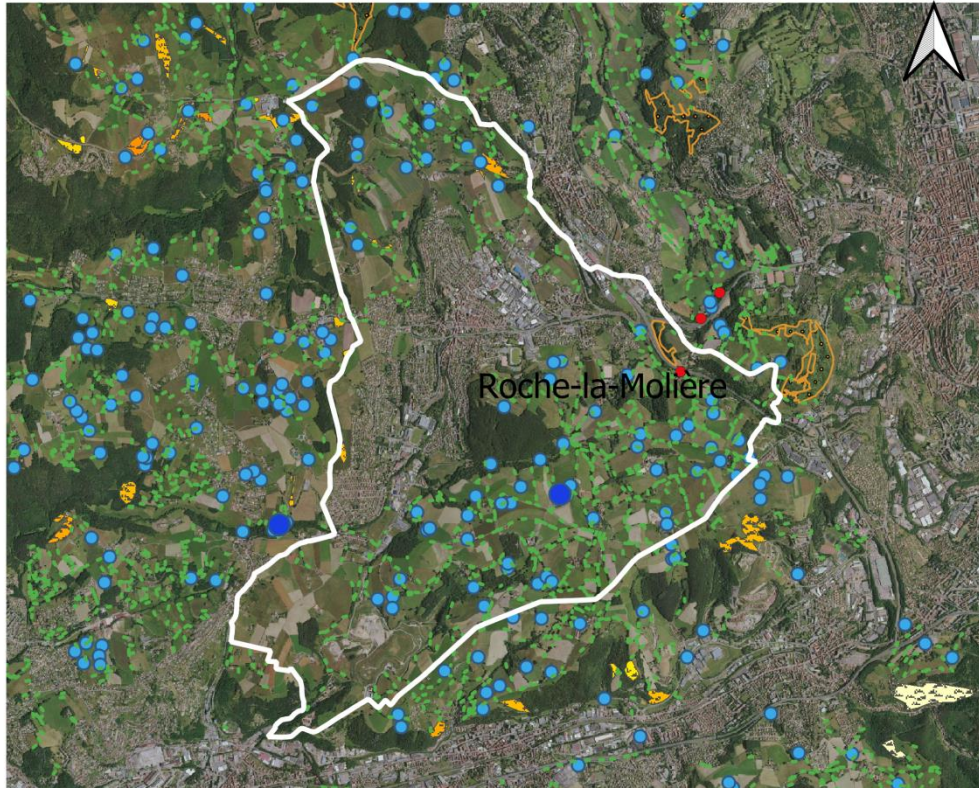
Le Putois d'Europe



L'Argus frêle

- Les zones de protection spéciales Natura 2000 concernent la conservation des oiseaux sauvages d'après la Directive Oiseaux de 1979.
- Les sites d'intérêt communautaire Natura 2000 visent la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la directive européenne « Habitats naturels faune flore ».
- Les ZNIEFF de type I, de superficie réduite, sont des espaces homogènes d'un point de vue écologique et qui abritent au moins une espèce et/ou un habitat rares ou menacés, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire ; ou ce sont des espaces d'un grand *intérêt fonctionnel* pour le fonctionnement écologique local.
- Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes. Elles peuvent inclure des zones de type I et possèdent un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère.

## Carte des inventaires et travaux réalisés dans le cadre du Contrat



Sur la commune de Roche-la-Molière, ont été inventorié :

- 511 haies
- 64 mares
- 1 milieu ouvert
- 6 friches
- 1 point de franchissement

Un aménagement de mare a été réalisé a lieu-dit de la Fenassière. 400m<sup>2</sup> de mare ont ainsi été aménagés pour un montant de 12850€, financés à hauteur de 30% par le FEDER, 20% par la Région AURA, 20% par le département de la Loire et 30% par SEM.

### Légende

0 0.75 1.5 km

- haies
- mares
- travaux de creusement de mares
- points de franchissement
- milieux ouverts non agricoles

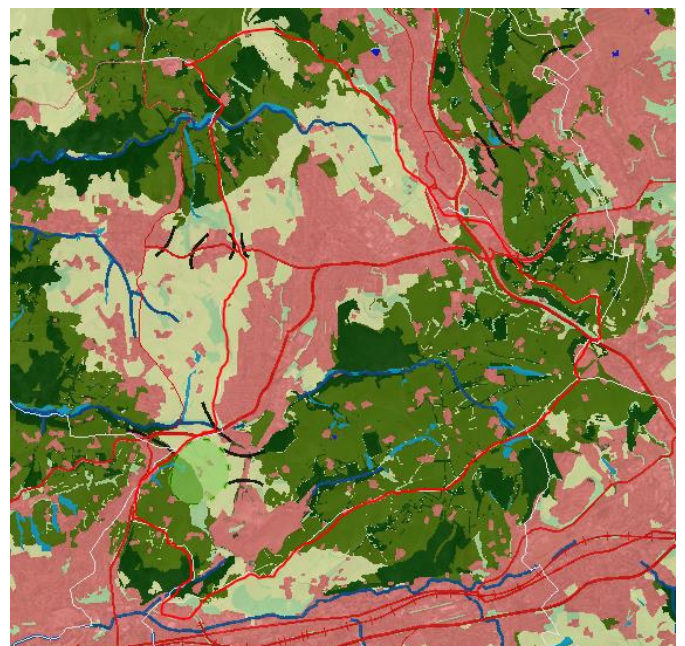
### Friches et landes

Valeur écologique

- Forte
- Faible

- Trame verte liée aux milieux forestiers
- Trame verte liée aux milieux ouverts
- Réservoirs de biodiversité zones humides
- Espaces en eau
- Autres espaces boisés
- Autres espaces agricoles
- Milieux urbanisés

### Carte de l'occupation du sol (Extrait de la SEMap' Vert et Bleue)



Afin d'obtenir d'avantage d'information sur les espèces présentes sur la commune :

[https://www.faune-loire.org/index.php?m\\_id=1](https://www.faune-loire.org/index.php?m_id=1)

Afin d'obtenir d'avantage d'information sur le fonctionnement écologique de Saint-Etienne Métropole :

[http://www.epures.com/websig/cvb\\_sem\\_web-sig/](http://www.epures.com/websig/cvb_sem_web-sig/)